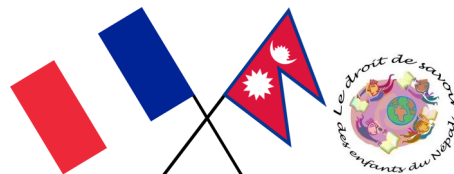




# LAPCHA'INFO

MAI 2021 - N°09

## जानकारी



### - L'ÉDITORIAL -

L'année 2021 a commencé comme 2020 s'était terminée... compliquée sanitaire !  
Après l'impossibilité d'organiser le Trail des Caves de Panzoult en juillet 2020, des doutes persistent sur la possibilité de tenir l'édition 2021 !  
Comme vous le verrez dans ce 9ème (et oui...) numéro de la newsletter de l'association, les idées ne manquent pas pour nous adapter à la situation actuelle, de façon à ce que Le Droit de Savoir des Enfants du Népal puisse tenir (a minima) son objectif prioritaire d'aider les enfants de Lapcha à accéder à l'enseignement !

<MC>

## - LE MOT DU PRÉSIDENT -

Namasté

2021 en France et 2078 au Népal, douzième année d'existence de l'Association du Droit de Savoir Des Enfants du Népal créée par nos amis Olivier et Pasang.

Après une année de restriction sanitaire pour l'ensemble des membres de l'asso et de ses bénévoles, j'espère qu'avec l'arrivée des beaux jours, nous allons pouvoir nous retrouver à nouveau lors de l'Assemblée Générale prévue le 12 juin et surtout lors de manifestations en particulier celle du Trail des Caves de Panzout. Peu de réunions avec présence physique mais grâce à internet nous ne sommes pas restés inactifs.

Peut être que cette nouvelle situation nous obligera à repenser différemment l'organisation de nos futurs projets.

Mais notre Bouddha Local (Dawa Olivier Tamang) nous montre le chemin.

Namaskar

<LP>



Nepali Times / Amit Machamasi

## - LA SITUATION AU NÉPAL -

[AVRIL 2021]

De façon un peu paradoxale, au Népal, la vie est pratiquement redevenue normale : les transports intérieurs fonctionnent, les commerces sont ouverts, y compris les bars, restaurants, nightclubs, mais aussi les musées, cinémas, salles de sport...

Il y a très peu de cas covid, et leur « seule » crainte est que les touristes fassent entrer le virus dans le pays. Les frontières terrestres sont donc fermées, sauf avec l'Inde, pour les ressortissants des deux pays et le transport de marchandises.

Les transports aériens ont aussi repris depuis le mois de septembre, mais les conditions d'entrée dans le pays sont très strictes : pour les touristes arrivant d'un pays où covid est variants sont présents, en plus d'un test covid négatif de moins de 3 jours, confinement strict dans un hôtel choisi et contrôlé par le gouvernement...au frais du touriste bien entendu...le temps d'avoir un nouveau test PCR négatif !

A noter que depuis début avril, les vaccins sont arrivés au Népal...

[MAI 2021]

A ce jour, une seconde vague sévit au Népal où les crématoriums sont débordés dans la capitale Katmandou. Vous pouvez trouver des articles [ici](#) et [là](#) (articles en anglais). Le village de Lapcha ne semble pas être atteint à l'heure où nous écrivons.

<MC>

Sources / Pasang, Nepali Times, diplomacie.gouv.fr

## - HAPPY LOSAR -

Les fêtes du Nouvel An ont une origine prébouddhique remontant au premier roi tibétain Nyatri Tsenpo, dont le règne débuta en l'an -127 (av. J.-C.). L'année de son intronisation marque la première année du calendrier tibétain, c'est donc en son honneur qu'est célébré le Losar. Celui-ci a été fêté le 12 janvier, et a donné lieu à de nombreuses manifestations festives

<MC>



## - LE TRAIL DES CAVES DE PANZOULT 2021 -



Logo du Trail des Caves de Panzoult 2021

## - LA WINTER SESSION OU PARCOURS LIBRES -

Vous l'avez sans doute vu sur le [site internet](#) ou la page [Facebook](#) de l'association, notre grand maître du tracé des parcours du trail annuel a proposé une version libre et hivernale de découvrir la forêt de Panzoult.

Avec l'aide de nos amis viticulteurs Renaud et Boris Desbourdes, Olivier a proposé **2 parcours, de 10 et 16 km, au départ du Domaine de la Marinière**. Le balisage a été posé mi-décembre, pour une durée d'un mois !

Au final, **près de 500 coureurs et marcheurs** en ont profité (et plusieurs fois pour certains), et leur générosité s'est traduite à travers les dons effectués sur le site d'association : **213000 roupies népalaises**, soit près de 1500 euros !

Un grand merci à eux et à Olivier !

Devant cette réussite, et si les conditions sanitaires le permettent, il est possible que cette expérience soit reconduite, sur de nouveaux tracés et depuis un nouveau site...

Restez attentifs aux annonces...

<MC>

La 9ème édition du Trail des Caves de Panzoult va évoluer et s'adapter aux conditions sanitaires du moment.

L'option choisie est un trail « adapté » sur 4 jours, avec un nombre limité de participants chaque jour.

Au programme, des randonnées pédestres et VTT, et bien sûr des trails non-chronométrés !

**Attention, cette année il n'y aura ni attribution de dossards, ni de chronomètre, ni de récompenses.** Les « p'tits plus » du trail (repas, buvette, massage après courses, ...) sont en cours d'aménagement.

Seule certitude, les Départs et Arrivées seront installés au Domaine de la Marinière à Panzoult ! Les inscriptions débuteront début juin.

Restez connectés sur les réseaux ! Vous trouverez le programme des courses sur notre site internet [ici](#) !

<MC>



Un grand merci à Renaud et Boris Desbourdes du Domaine de la Marinière d'accueillir les événements de notre association



Distribution de vin chaud aux participants présents

### TRAIL DES CAVES DE PANZOULT : LA WINTER SESSION



Dons récoltés durant l'événement

Pour faire un don : [enfantsdunepal.weebly.com](#)



### LA WINTERSESSION

DU 13 DÉCEMBRE 2020 AU 10 JANVIER 2021

## MERCI !

aux bénévoles...  
aux **500** marcheurs et coureurs...  
au Domaine de la Marinière...  
et à Firmin !

Merci pour les  
**213000 Rps**  
de dons pour les enfants de Lapcha

Merci au club  
Noble Joué  
pour leur don !



(K = 1638pa\_janv 21)

## - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DSEN -

Toujours pour les mêmes raisons, l'AG 2021 ne pourra pas se tenir en début d'année comme d'habitude... A ce jour (et sous réserve d'évolution défavorable du contexte sanitaire), **elle est programmée le samedi 12 juin 2021, au Domaine de la Marinière.**

Notez cette date dans vos agendas dès maintenant !

<MC>



### Assemblée Générale

Samedi 12 juin 2021 à 19h  
au Domaine de la Marinière, Panzoult (37)  
dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

## - DES NOUVELLES DE NOTRE AMI BAM -

Comme certains ont déjà pu le voir, notre ami Bam, correspondant permanent de l'association à Lapcha, **a eu un accident en tout début d'année.** Le tracteur sur lequel il était est sorti de la piste qu'il utilisait, et a dévalé la pente en se renversant. **Bam a été très sérieusement blessé aux 2 bras.**

Le médecin du dispensaire de Gorakhani n'étant pas équipé pour réaliser ce type d'opération, Bam a dû rejoindre Kathmandu pour y être soigné. **Pas d'ambulance ni d'hélicoptère pour le voyage, mais marche à pied et bus...** vous imaginez les souffrances...

Hébergé chez Pasang, il a dû patienter jusqu'au 13 janvier pour être opéré. Revenu chez Pasang dès le lendemain, il est vu tous les 15 jours par le chirurgien.

Sous médicaments et calmants, il a longtemps attendu l'autorisation de rentrer à Lapcha... ce qu'il a pu faire début mars. Mais les voyages ne sont pour autant pas finis, car il aura régulièrement des visites de contrôle...

**Il n'existe aucune couverture médicale comme notre Sécurité Sociale au Népal.** Tous les frais sont à la charge des malades. La fermeture des frontières népalaises et l'absence de touristes et de treks ont encore renforcé la précarité financière des villageois...

**Le bureau a donc décidé que l'association prenait en charge les frais médicaux** qui ont été (et seront encore) nécessaires à Bam pour sa guérison.

<MC>



Bam à l'hôpital de Katmandou



Les conditions précaires à l'hôpital de Katmandou

Pour rappel, vous pouvez toujours **réaliser votre adhésion à l'association** Droit de Savoir des Enfants du Népal sur notre [site internet](#). La cotisation est de 15€ à l'année.

Par la même occasion, vous pouvez faire un don pour le Droit de Savoir des Enfants du Népal. L'association est reconnue d'intérêt général depuis 2018. Cette fonction permet d'éditer des reçus fiscaux. **Chaque don permet une déduction fiscale pour l'année suivante à hauteur de 66% du montant du don.** Par exemple pour un don de 90€, le coût réel sera de 30€. L'administration française applique la déduction lors de la déclaration des revenus d'avril-mai de l'année suivante.

<AB>

## - LES ÉVÉNEMENTS À VENIR -

**L'Assemblée Générale** : le samedi 12 juin 2021 à  
19h au Domaine de la Marinière

**Le Trail des Caves de Panzoult, 9ème édition,  
spéciale covid :**

Les 15, 16, 17 et 18 juillet 2021  
au Domaine de la Marinière  
*Inscription en ligne uniquement*

**DU JEUDI 15 AU  
DIMANCHE 18 JUILLET 2021**  
9ÈME ÉDITION - DOMAINE DE LA MARINIÈRE  
ÉDITION SPÉCIALE COVID

**TRAIL des caves de PANZOULT**  
INDRE-ET-LOIRE (37)  
2021

Départs et arrivées au Domaine de la Marinière, Panzoult (37)

**TRAIL NON-CHRONOMÉTRÉ**  
Sans dossard, ni classement, créneaux horaires sur le site

**LA LAPCHA**  
11KM / D+330M

**LA NÉPALAISE**  
21KM / D+640M

**L'ÉVEREST**  
31KM / D+800M

**RANDONNÉE PÉDESTRE**  
8KM - 11KM

**RANDONNÉE VTT**  
21KM - 31KM

Programme détaillé sur le site [internet enfantsdunepal.weebly.com](http://internet.enfantsdunepal.weebly.com)

Pour soutenir les enfants de Lapcha et participer à l'activité locale panzoultaise, l'intégralité des fonds sera reversée à l'association le Droit de Savoir des Enfants du Népal

Inscriptions en ligne uniquement - Limité à 99 participants par demi-journée

RENSEIGNEMENTS  
06.80.78.59.28 ou 06.75.15.22.08

RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS  
[enfantsdunepal.weebly.com](http://enfantsdunepal.weebly.com)

CONTACT  
[trailpanzoult37@gmail.com](mailto:trailpanzoult37@gmail.com)



sur facebook



[enfantsdunepal.weebly.com](http://enfantsdunepal.weebly.com)

Vous pouvez réaliser des dons en ligne [ici](#) ou  
envoyer vos dons par chèque :

**LE DROIT DE SAVOIR DES ENFANTS DU NÉPAL**  
16 place Bouchard  
37220 L'ILE-BOUCHARD